

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Aménagement du carrefour entre la R.N.198 et le chemin communal Agnarella, sur la commune de Porto-Vecchio.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr Paul GIACOBBI - Président du Conseil Exécutif

RCS / SIRET

2 3 2 0 0 0 0 1 8 0 0 0 1 9

Forme juridique

Région

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d)	Aménagement d'une longueur de 130 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le service des routes de la Collectivité Territoriale de Corse a proposé le remplacement du carrefour en T existant R.N.198/C.C.Agnarella par la réalisation d'un carrefour giratoire.

Le principe de l'aménagement est le suivant :

- Un giratoire de rayon extérieur $R_g = 15$ m,
- Une chaussée de 7 m bordurée d'un trottoir de 1,50 m (largeur minimum) pour le cheminement piéton,
- La réalisation d'un réseau d'assainissement longitudinal,
- La remise à niveau du réseau pluvial existant,
- La remise à niveau de l'éclairage public.

4.2 Objectifs du projet

Les travaux sont engagés en vue :

- De remplacer le carrefour existant par la création d'un giratoire,
- De sécuriser les échanges entre les différentes voies,
- De remettre à niveau le réseau pluvial existant (prolongement des ouvrages existants, création de raccordement entre le réseau existant et le réseau projeté,...).

Cet aménagement permettra d'améliorer les conditions de circulation sur la R.N.198, en sécurisant les échanges et en améliorant le cadre de vie des riverains et des usagers de cette voie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée de 6 mois.

Un phasage de chantier permettra de conserver la circulation pendant la durée des travaux.

Celle-ci pourra se faire en alternat par l'utilisation de feux tricolores suivant les phases de travaux.

Une signalisation appropriée permettra de sécuriser la zone de travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement permettra de créer un carrefour giratoire entre la voie principale R.N.198 et la voie secondaire C.C.Agnarella et un cheminement piéton sécurisé (trottoir en béton) au niveau du carrefour.

Aucune augmentation du trafic n'est attendue suite à l'aménagement.

De plus, la mise à niveau du réseau pluvial permettra de mieux canaliser les eaux de ruissellement vers les rejets existants.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur aménagement	130 m
Largeur voie de circulation	2 x 3,50 m
Largeur trottoir	1,50 m
Rayon extérieur du giratoire	15 m
Superficie totale	2 135 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Carrefour d'Agnarella, sur la
commune de Porto-Vecchio.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 9 ° 16 ' 15 " 0 Lat. 41 ° 34 ' 50 " 7

Point d'arrivée :

Long. 9 ° 16 ' 15 " 50 Lat. 41 ° 34 ' 50 " 50

Communes traversées :

Porto-Vecchio

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le carrefour en T existant est une intersection :

- De la R.N.198, déviation de l'agglomération de Porto-Vecchio, route principale et prioritaire (axe Bastia – Bonifacio) ;
- Du chemin communal d'Agnarella, route secondaire qui dessert au Nord le centre ville de Porto-Vecchio et au Sud le collège.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Voté par le conseil municipal le 30 Juillet 2009, le PLU de Porto-Vecchio a été annulé en totalité le 24 mai 2011 par le tribunal administratif de Bastia qui avait jugé ce document illégal.

Cette annulation a été confirmée par la cour administrative d'appel de Marseille le 30 Juillet 2013.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est concerné par aucun inventaire environnemental. Il a été recensé, en dehors de la zone d'étude : - ZNIEFF de type I-0035 et ZNIEFF de type II-0036 - Sites Natura 2000 FR9400588 et FR9400586 La cartographie est présentée en annexe.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Porto-Vecchio. Le projet prévoit le réaménagement du carrefour existant.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe sur la plate-forme de la route actuelle, l'emprise nécessaire est très faible et se situe en bordure de voie existante. D'un point de vue écologique, les impacts du projet sur les milieux terrestres sont donc considérés relativement faibles, autant pour la flore que pour la faune. De plus, en raison de l'absence de cours d'eau et de zones humides sur l'emprise du projet, les incidences sont évaluées à un niveau faible.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De part la nature de ses travaux (réaménagement du carrefour existant), le projet d'aménagement ne nécessitera que très peu d'emprise sur le milieu environnant. En effet, il occupe dans sa totalité l'infrastructure actuelle (route + accotement) ne créant pas d'intrusion négative dans le site. Du point de vue hydraulique, un dossier de Loi sur l'Eau a été réalisé en Novembre 2013, par le Cabinet Blasini, démontrant l'absence d'impact du projet sur le milieu naturel. Le projet prévoit la mise à niveau du réseau pluvial existant (prolongement des ouvrages existants de rétablissement, création de regards de raccordement entre le réseau existant et le réseau projeté,...). De plus, le projet prévoit la réalisation de regards avaloirs sur trottoir (collectant les eaux de la plate-forme routière) autour du giratoire avec rejet dans les différents ouvrages existants. Dans ce contexte, le projet améliore les conditions d'écoulements dans la zone d'étude. Le projet n'est concerné par aucun inventaire environnemental. Ainsi, compte tenu de ces éléments, nous estimons que le projet ne nécessite pas de faire l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cartographie des Inventaires Environnementaux sur la commune de Porto-Vecchio.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Ajaccio le, 5 Novembre 2013

Signature

Le Directeur Général Adjoint
Aux Infrastructures,
Routes et Transports

Georges ARGIVIER



Collectivité
Territoriale de
Corse

Collettività
Territoriale di
Corsica

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE AUX
INFRASTRUCTURES, ROUTES ET TRANSPORTS

DIRECTION DES ROUTES

R.N.198

COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

AMENAGEMENT DU CARREFOUR D'AGNARELLA

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS AU TITRE DES ARTICLES
R.122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ANNEXES



Cabinet BLASINI
Routes et Environnement
11, Avenue Jean Zuccarelli - 20 200 BASTIA
Tél : 04-95-55-01-00 - Fax : 04-95-55-01-04

NOVEMBRE 2013

SOMMAIRE

Annexe 1 - Information nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire.....	3
Plan de situation de la zone d'étude	5
Planche photographique.....	6
Plan du projet.....	7
Cartographie des inventaires environnementaux sur la commune de Corte	8

PLAN DE SITUATION DE LA ZONE D'ETUDE

Le projet d'aménagement routier concerne le carrefour R.N.198/C.C.Agnarella, sur la commune de Porto-Vecchio.

Il est localisé sur le plan ci-après.

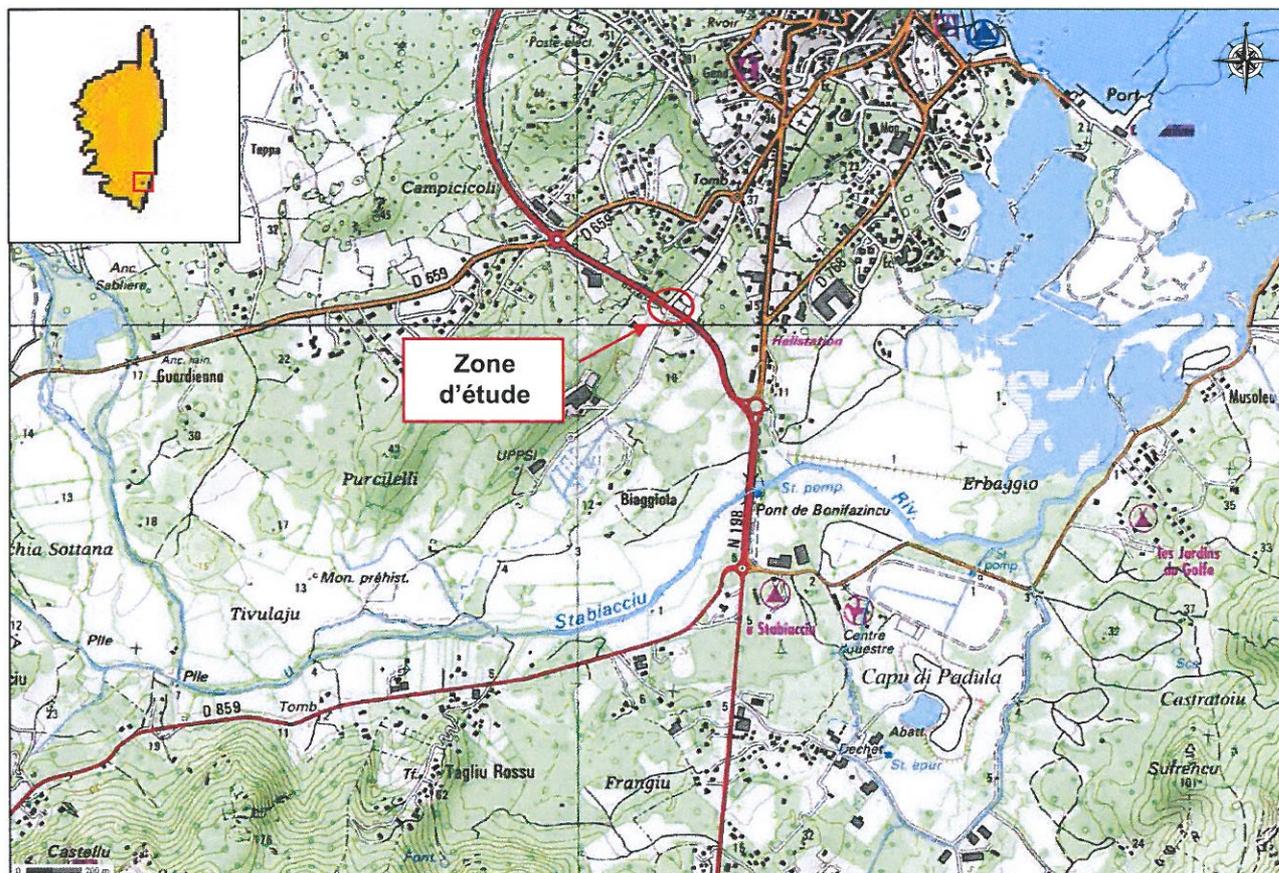


PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

Des photos de la zone d'étude sont présentées ci-après.



Carrefour R.N.198/C.C.Agnarella

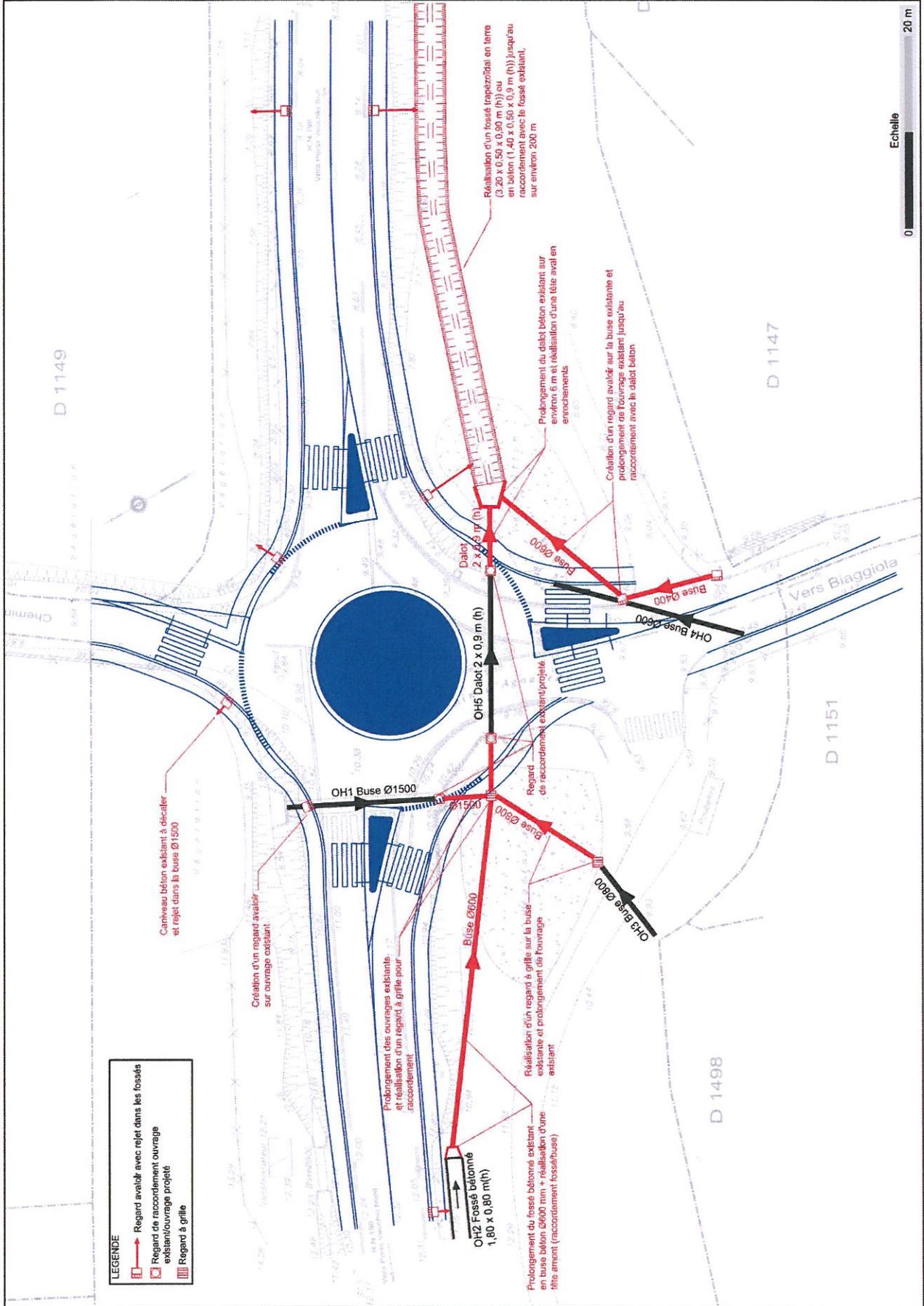


Vers le centre ville



Vers le collège

PLAN DU PROJET



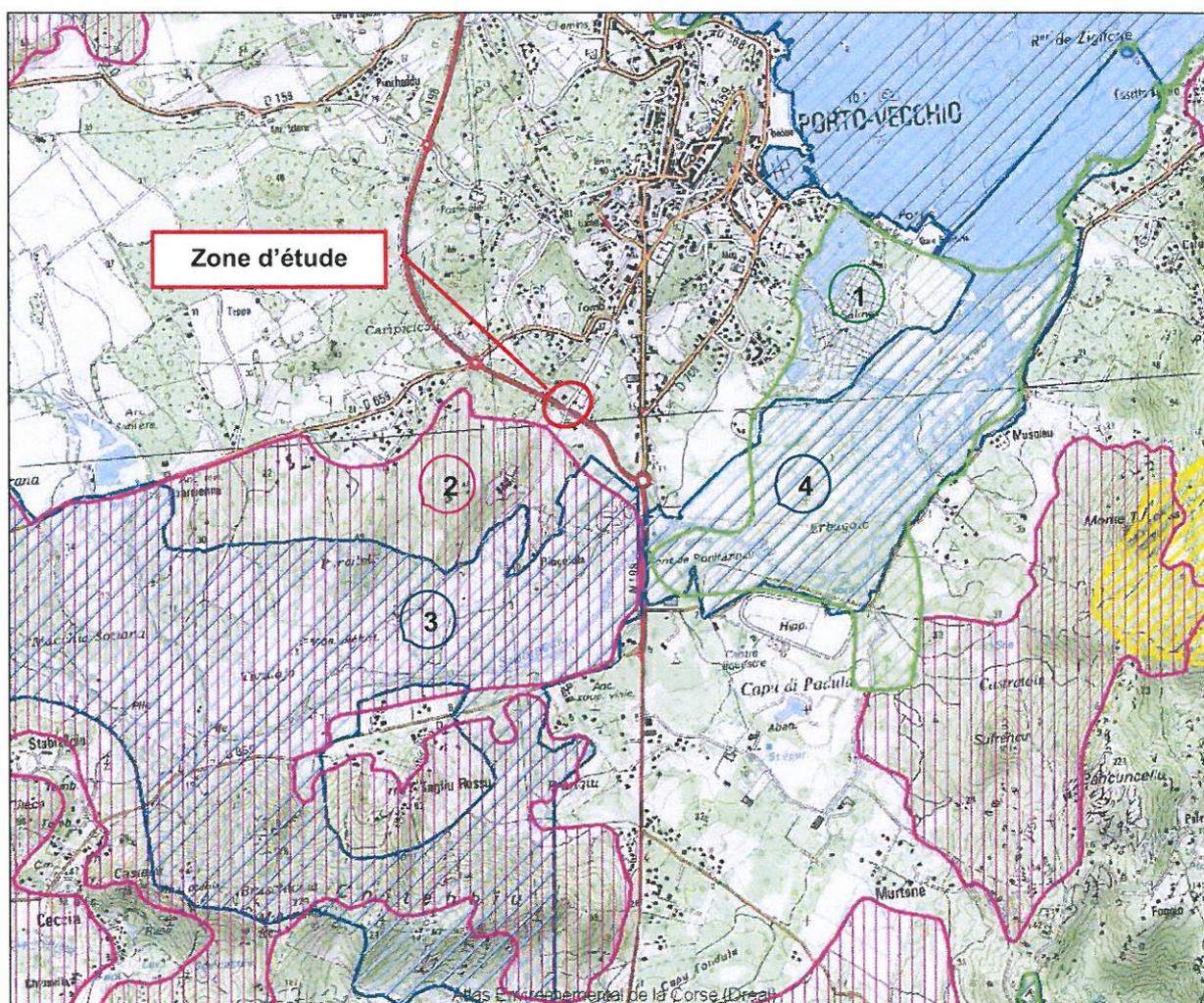
CARTOGRAPHIE DES INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX SUR LA COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

Le projet n'est concerné par aucun inventaire environnemental.

Il a été recensé sur la commune de Porto-Vecchio, en dehors de la zone d'étude :

- ZNIEFF de type I – 0035 : « Zone humide du Delta du *Stabiacciu* », (n°1),
- ZNIEFF de type II - 0036 : « Suberaie de Porto-Vecchio », (n°2),
- Site Natura 2000 – FR9400588 : « Suberaie de Ceccia/Porto-Vecchio », (n°3),
- Site Natura 2000 – FR9400586 : « Embouchure du *Stabiacciu*, DPM, baie et lot de Ziglione », (n°4).

La cartographie des inventaires environnementaux sur la commune de Porto-Vecchio est présentée ci-après.



Carte « Observatoire de Corse »